



60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

LE PERSONNEL DE LA DSEM EN DANGER !

Le directeur de la DSEM va plus vite que le président de La Poste.
Par courrier en date du 16 mars le président de La Poste informe les organisations syndicales qu'il est disposé à reculer le CTP (prévu le 17 mars 2010) relatif au projet de décret visant notamment la modification du champ géographique des CHSCT. Soit le directeur de la DSEM est mal informé, soit il souhaite se distinguer !

Contre l'avis de FO le Directeur de la DSEM a décidé, **arbitrairement et sans contraintes réglementaires**, la suppression des CHS-CT des anciennes ARM.

Après la suppression du personnel RH des ARM c'est au tour des CHS-CT de disparaître.
FO dénonce cette décision préjudiciable et dangereuse pour le personnel des territoires et attire l'attention du Directeur sur sa responsabilité engagée, ne serait-ce que morale, en cas de drames humains et de souffrance au travail, comme il en existe à France Télécom et dans d'autres services de La Poste.

Devant ce dépeçage de la DSEM et la mise en danger de son personnel, FO mettra le moment voulu chacun devant ses responsabilités.

**Un seul CHSCT pour 1 700 agents,
c'est tout simplement inacceptable !**

**FO demande à la direction de la DSEM
de revenir à la raison et interpellera
si nécessaire le président de La Poste.**

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE